

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2024-04-21



Le **onze avril deux mille vingt-quatre** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 04 avril 2024, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Madame Estelle MOUY, Thérèse PARISSAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA- DAUBRICOURT, Mohamed IDRAHOU, Marie-France ROGER, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Laëtitia TAILLE-BIJI, Gilles TUROTTE, Saïd NACER, Philippe MAUPIN, Séverine DERUDAS, Laurent VINCENT

Était absent : Monsieur Abdelaziz GUERTIT

Etaient représenté(e)s : Monsieur Donatien DUCATILLION (procuration donnée à Madame Monique PASTORET), Stéphane SALAH, (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Madame Cindy DE RYCKE (procuration donnée à Monsieur Didier LECOMTE), Monsieur Jean-Marc DUCATILLION (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Monsieur Eric HALLERS (procuration donnée à Monsieur Paul-Noël LEFEBVRE), Madame Christelle POULAIN (procuration donnée à Monsieur Didier FULGEROT), Monsieur Charles VAILLANT (procuration donnée à Monsieur Gilles TUROTTE),

Le compte administratif 2023

Sous la présidence de Madame Estelle MOUY, 1^{ère} adjointe au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Section	Fonctionnement
Recettes	6 655 225,22
Dépenses	5 845 500,77
Résultat 2023 excédentaire	+ 809 724,45
Résultat de clôture 2023	+ 1 110 253,19

Section	Investissement
Recettes	1 369 087,34
Dépenses	1 465 372,70
Résultat 2023 déficitaire	- 96 285,36
Report du résultat 2022 déficitaire	- 226 060,55
Résultat 2023 déficitaire	- 322 345,91

Le compte administratif de la commune est en concordance avec le compte de gestion.

Hors de la présence de Monsieur Jean-Michel SZATNY, Maire,
Le Conseil Municipal,
Par 21 voix pour et 6 abstentions

APPROUVE le compte administratif du budget communal 2023.

**Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme
La 1^{ère} Adjointe au Maire**

Estelle MOUY

Télétransmis le 22 avril 2024

Publié sur le site de la ville le 23 avril 2024